

# Actions de développement durable mises en place par le service

## Préambule

L'environnement est la préoccupation de tous les services municipaux. Une commission municipale interservices, chargée de mettre en place une démarche "développement durable" a été créée cette année. Le service des espaces verts planifie, conçoit et gère des aménagements qui concourent à la qualité de vie des saint-paulois dans leur quotidien et leurs loisirs. Le métier de jardinier, plus que les autres, participe à l'évolution de l'environnement et parfois, malheureusement, à sa dégradation. Si la notion de pollueur est présente, il ne faut cependant pas tomber dans l'écologie intégriste. Des actions à effet immédiat ont néanmoins été mises en place et une sensibilisation des agents et des administrés fait partie intégrante des projets du service

## Diminution de l'utilisation des produits chimiques

Le service des Espaces Verts a fait le choix de diminuer de plus de 50 %, en l'espace de 3 ans, l'utilisation des produits chimiques (engrais, fongicides, désherbants, insecticides). À noter également que la priorité est donnée aux produits les moins polluants.

## Désherbage écologique

Le service des espaces verts utilise, depuis 3 saisons dans le secteur sensible des abords du lac de christus, une méthode permettant de désherber de manière très écologique. En effet, c'est la combinaison d'eau à très haute température (94°C) additionnée à des extraits naturels de maïs et de noix de coco qui permet de détruire toutes les mauvaises herbes. Une épaisse couche de mousse blanche, sans résidu toxique, se forme et se dissipe au bout de quelques minutes pour un résultat rapide et très efficace. En complément, des opérations de désherbage thermique (système portable à gaz) sont prévus cette année dans des zones sans risques (cimetières, allées piétonnes, ...).



## Engrais bio-organique

Dans un souci de respecter l'environnement et la nature des sols saint-paulois, très sableux (filtrage très rapide, lessivage), le service des espaces verts utilise des engrais organiques et organo-minéraux en apports séquencés, sur pelouse, massifs fleuris et arbustifs.

## Le tri sélectif

Pour être encore plus respectueux de l'environnement, le service des espaces verts trie ses déchets et les dépose aux points tri et dans les centres de recyclage gérés par la Communauté d'Agglomération.

## Les taupiers

Le service continue à utiliser les méthodes traditionnelles de piégeage des taupes sans gaz ni agents chimiques.

## Pots de culture biodégradables

À l'essai cette année dans les serres de production. Ils devraient permettre, si cela est concluant, de limiter les déchets de poterie plastique.



## Economies d'eau

Pour limiter la quantité d'eau utilisée pour l'arrosage des espaces verts, plusieurs techniques sont mises en oeuvre sur la commune :

- installation de pluviomètres sur les nouveaux réseaux d'arrosage intégré installés (arrêt de l'arrosage en cas de pluie)

- généralisation des réseaux "goutte à goutte" sur les parties plantées en arbustes et sur certains massifs floraux.

- paillage systématique des zones arbustives avec différentes matières (fève de cacao sur rosiers, broyage de bois sur arbustes, minéral en centre ville, toile biodégradable sur talus). Cette méthode permet également de limiter l'application d'herbicide dans les zones plantées



# La protection biologique intégrée

## Aux serres municipales

Depuis 2005, les serres municipales sont traitées en protection biologique intégrée (PBI). Les principaux ravageurs rencontrés sont les Aleurodes, les pucerons, les thrips, les cochenilles et les acariens. Les auxiliaires que l'on oppose aux ravageurs :

- Encarsia formosa (2x1500 par lâcher) contre les aleurodes
- Aphidoletes aphidimyza contre les pucerons
- Amblyseius cucumeris (25 000 par lâcher) contre les thrips
- cryptolaemus montrouzieri contre les cochenilles
- Phytoseilus persimilis contre les acariens

Le "zéro" produit n'existant pas, le service des espaces verts utilise des produits compatibles avec les auxiliaires. Les lâchers sont fait tous les 15 jours en fonction de la pression ou pas des ravageurs. Le service essaie de conserver l'équilibre entre ravageurs et auxiliaires. Ce type de méthode n'a pas de risque pour l'utilisateur (ni pour l'environnement ni pour la santé car est anti-allergique).

## A la roseraie

La PBI est également utilisée en extérieur et en particulier sur la roseraie du bord du lac